



COMMUNIQUÉ

RÉVISION PÉRIODIQUE DES LISTES ÉLECTORALES du 15/11/2020 au 14/12/2020

La Commission de révision des listes électorales de l'Ambassade d'Algérie à Ottawa informe les membres de la communauté algérienne, qu'en application des articles 14 et 15 de la loi organique n° 16/10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifiée et complétée, et la décision, de M. le Président de l'Autorité Nationale Indépendante des Élections (A.N.I.E), en date du 08 novembre 2020, il sera procédé à la révision périodique des listes électorales **du dimanche 15 novembre 2020 au lundi 14 décembre 2020 inclus**.

Les ressortissantes et ressortissants immatriculés, et nouvellement immatriculés, n'ayant jamais été inscrits sur les listes électorales, ainsi que ceux ayant atteint l'âge de la majorité légale (18 ans révolus au 31/12/2020), sont cordialement invités à demander leur inscription sur cette liste.

Pour ce faire, ils doivent renseigner et envoyer, par voie électronique ([élections@embassyalgeria.ca](mailto:elections@embassyalgeria.ca)) ou par courrier, avant le 14/12/2020 à l'Ambassade / Service consulaire le formulaire réglementaire, disponible et téléchargeable sur le site web : www.ambalgott.com/elections.

Pour toute information supplémentaire, prière prendre contact avec les services de l'Ambassade :

Section consulaire : 435, Daly Avenue, Ottawa – Ontario – K1N 6H3.

Tél : 613-789-7035 / 613-789-0282 / 613-789-8505

Fax : 613-789-7022

À CONSULTER :

Lois organiques :

- **N° 19 -07 du 14 septembre 2019**, relative à l'autorité nationale indépendantes des élections, vous pouvez télécharger la loi sous format PDF en deux langues [Arabe](#) et [Français](#).
- **N° 19-08 du 14 septembre 2019**, modifiant et complétant la loi organique N° 16-10 relative au régime électoral, vous pouvez télécharger la loi sous format PDF en deux langues [Arabe](#) et [Français](#).